

Profil de poste du coordinateur/coordinatrice médical de Pleiraa

Conditions

- Profession : médecin ou sage-femme.
- Exercer dans le domaine de l'IVG et de la contraception.
- Temps de coordination : 0.1 ETP correspondant à ½ journée par semaine.

Formation et compétences requises pour ce poste :

- Formation aux IVG médicales et instrumentales
- Être intéressé par les questions de santé globale des femmes
- Apprécier le travail en équipe avec des professionnels de santé et du secteur psycho-social
- Savoir travailler en réseau
- Compétences médicales en gynécologie

Missions spécifiques

- Mettre en application les missions de l'association Pleiraa selon les décisions du conseil d'administration.
- Piloter le groupe de travail IVG de l'ARS et élaborer en partenariat avec cette institution les actions dans le champ de l'IVG et la contraception
- Travailler à ces missions avec la coordination administrative de Pleiraa
- Mettre en œuvre les actions de formation

Réunions de Pleiraa

- Cellule de coordination : 1/semaine avec la coordinatrice administrative
- Réunion du Conseil d'administration: 5/an
- Assemblée générale : 1/an ; présentation du bilan annuel + questions administratives/statuts
- AG Exceptionnelles si besoin
- Participation au comité scientifique et réunions en lien avec les formations : 3/an

Réunions régionales

- Réunions RMM : en partenariat avec les réseaux de santé en périnatalité
- Groupe de travail IVG régional : 4/an, avec le médecin coordinateur en périnatalité de l'ARS

Réunions nationales

- Partenariat avec l'ANCIC et le REVHO
- Partenariat avec la fédération nationale des réseaux de santé en périnatalité

Préparation de la journée régionale IVG-contraception

- Avec l'équipe du conseil d'administration et la coordination administrative, participer à l'organisation de la journée régionale annuelle.

Divers

- Participer à la mise à jour des protocoles réseaux sur la thématique de l'IVG

Modalités du mandat : 3 ans, renouvelable